

Présents

Membres représentant le Conseil Municipal

Jean-Marie PORTES, Titulaire	Administrateur SPL SILLAGES-CMD-Président du Conseil Portuaire
Max TIBAC, Suppléant	Administrateur SPL SILLAGES-Conseiller Municipal Délégué

Membre représentant le Concessionnaire

Valérie LOCTIN, Titulaire	Directrice Générale SPL SILLAGES
---------------------------	----------------------------------

Membre représentant le personnel du Concessionnaire

Jacques BENSÂÏD, Titulaire	Maître de Port
----------------------------	----------------

Membres du Comité Local des Usagers du Port

Représentant les navigateurs de plaisance

Marc BARRÉ, Titulaire,	Président du Club des Plaisanciers de Canet-en-Roussillon
Vincent FOURQUET, Titulaire	Président du Yacht Club de Canet-en-Roussillon
Charles SAGET, Suppléant	Président de l'Association des Bateaux du Patrimoine

Représentant les services nautiques

Éric TORDJMANN, Titulaire	PDG Alliance Nautique 66
Gaël DUTEIL, Titulaire	Président de la SNSM Canet-en-Roussillon

Sont excusés

Membres

Représentant les navigateurs de plaisance

Dorian GACHON, Suppléant	Président du Club Nautique Canet Perpignan
Alain SIRÉ, Titulaire	Président de l'Association des Vieux Gréements
Bernard PLANE, Suppléant	Président du Club de Pêche de Canet-en-Roussillon

Représentant les services nautiques

Benoît CHATILLON, Titulaire	Président de l'Association Nautipole
Serge RIVAS, Suppléant	Professionnel du Nautisme

Représentant Perpignan Méditerranée Métropole

Laurent GAUZE, Titulaire	Vice-Président Délégué à la Stratégie Économique
Arnaud MICOUD, Titulaire	Directeur Adjoint de la Direction du Développement Économique

Représentant la CCI

Cyril MARCER, Titulaire	
-------------------------	--

Sont également présents

Jean-Marie BOUCHARD	Association des Vieux Gréements
Maxime GANTOIS	Directeur du Port
Julie PALLARÈS	Assistante Relations publiques Port & Pôle Nautique

Jean-Marie PORTES, Président du Conseil Portuaire, souhaite la bienvenue aux présents, ouvre la séance à 11h et présente l'ordre du jour.

Ordre du jour

01. Rapport d'activité 2022
02. Bilan provisoire saison 2023
03. Point sur l'eau & l'électricité
04. Tarifs portuaires 2024
05. Suivi des projets & travaux
06. Questions diverses

01. Rapport d'activité 2022

Le rapport d'activité 2022 de la DSP Port de la SPL SILLAGES, présenté par **Valérie LOCTIN**, Directrice Générale, démontre les résultats équilibrés et diversifiés du port de Canet, autour d'une activité plaisance stable et d'une activité professionnelle en pleine expansion, qui lui confèrent un rôle économique majeur sur son territoire. Le futur développement des entreprises sur le pôle nautique (SPL (2/3) ainsi que le projet de creusement du port augurent de belles perspectives pour faire du port de Canet et de son pôle nautique, des atouts stratégiques de notre ville maritime autour de l'essor du catamaran.

. En 2022 : flotte stable et de plus en plus de catamarans.

La flotte abritée au port de Canet-en-Roussillon reste majoritairement composée de voiliers. La répartition entre les moteurs et les voiliers reste quant à elle globalement stable (environ 60/40). A noter que le nombre de catamarans poursuit sa progression : +4.18%. En revanche, sur l'année 2022, on constate une importante diminution du nombre de petites et grandes unités, (-17%, au profit d'une augmentation des unités de taille moyenne (+10% environ). Cette baisse est liée notamment à la fin des amodiations qui n'ont pas été transformées en contrats annuels ainsi qu'à la tarification de surface qui a induit pour de nombreux plaisanciers une hausse du coût de leur contrat annuel. Le nombre de contrats « Vieux Gréements » est quant à lui globalement stable avec une légère baisse (- 3 %).

. Un retour à la hausse des escales de plaisance.

L'année 2022 a marqué un retour à la normale de la navigation et des escales malgré la forte hausse du prix du carburant. La fréquentation du port par les bateaux en escale a augmenté de 28% par rapport à l'année 2021.

. Aire technique et de carénage

Globalement, le nombre d'opérations de manutention a diminué de 9,3% en 2022 par rapport à l'année 2021. Cette baisse concerne essentiellement les grutages réalisés par les élévateurs 50 T et 200 T. A contrario, le nombre d'opérations de manutention réalisées à l'aide de la remorque QUICK LEV a fortement augmenté (+ 20,4%), traduisant un fort développement de ce nouveau service. On note également que, consécutivement à la fin des activités sur l'ancienne zone technique, les opérations de manutention réalisées par l'élévateur 35T ont poursuivi leur forte diminution (-62%).

. Bilan d'exploitation de la station d'avitaillement :

La distribution de carburant a légèrement baissé en 2022 (-3.24). En revanche, compte tenu de la hausse des prix, le chiffre d'affaires généré par cette activité a considérablement augmenté (+29,34%). La baisse de consommation peut s'expliquer par la forte hausse du prix des carburants incitant les usagers à réduire leur consommation. Seule la distribution de gazole détaxé a connu une forte hausse (+31,25%) qui s'explique par l'importante activité professionnelle générée par le pôle nautique (fréquentation de navires enregistrés en charter par exemple).

02. Bilan provisoire saison 2023

En introduction, **Maxime GANTOIS**, Directeur du Port, explique que le bilan provisoire de la saison estivale 2023 a été fortement impacté par le contexte particulièrement difficile des restrictions d'eau imposées par l'arrêté préfectoral de crise sécheresse, comme par le contexte économique général. Se sont ajoutées des conditions climatiques défavorables en juin et juillet avec beaucoup de vent contraignant le cabotage.

Marc BARRE, Président du CPR, précise qu'un phénomène est également à prendre en compte, celui de la montée en âge des plaisanciers (âge moyen des adhérents du CPR : 68 ans).

Jean-Marie PORTES évoque quant à lui le problème récurrent lié aux pêcheurs sur les quais.

. Une saison marquée par les restrictions d'eau avec une baisse significative de l'activité :

- Escales plaisance :
 - 372 bateaux accueillis en escale (vs 438 en 2022), soit - 15%
 - Représentant 571 nuitées (vs 669 en 2022), soit - 15%
 - Durée moyenne de 1,5 jours (vs 1,5 jours en 2022)
 - CA de 21 437,49 € (vs 22 286,16 € en 2022), soit - 3,81 %

- Vente de carburant :
 - Baisse globale de - 20% (baisse de la navigation + baisse activité de jets ski Quai des Loisirs)

- Quai des loisirs :
 - Mois de juillet difficile vs bon mois d'août
 - Une montée en gamme des bungalows
 - Une cohabitation satisfaisante de toutes les activités avec les autres clients du port

- Grutage :
 - Activité stable pour les grosses unités (grue 200 T)
 - Activité en baisse pour les petites et moyennes unités (grue 50 T) - 20 %

. Inauguration des nouveaux espaces de l'Ecoute du Port

La nouvelle salle de l'Ecoute rénovée, son rooftop et ses bureaux ont été inaugurés le 22 septembre dernier avec les associations membres du Conseil Portuaire et les professionnels du Pôle nautique. Au-delà de la montée en gamme du port de Canet et du développement de ses services, l'objectif de ces espaces proposés à la location et à la privatisation par la SPL SILLAGES aux entreprises pour leurs manifestations événementielles, est de trouver de nouvelles sources de recettes au sein de l'exploitation de la DSP Port.

03. Point sur l'eau & l'électricité

Contrairement aux idées reçues, les restrictions d'eau sur le port n'ont permis qu'une économie de 17 000 euros alors que la facturation électrique est en augmentation de 234 000 euros (2023, vs 2022). La SPL SILLAGES sur la DSP Port doit donc faire face en 2023 à un surcoût des fluides de 217 000 euros.

. Point sur l'eau - Sur la période janvier-août (2023 vs 2022)

Sur la période janvier-août (2023 vs 2022) l'évolution de la consommation en eau liée aux restrictions imposées par arrêté préfectoral fut la suivante :

- 49 % de consommation
- Soit une économie de 16 000 m³
- Une facture d'eau diminuée de - 17 K€

. Point sur l'électricité - Projection sur l'année (2023 vs 2022)

Les projections de consommation et de facturation d'électricité sur l'année 2023 par rapport à l'année 2022 sont les suivantes :

- - 13 % de consommation
- + 124 % de hausse de dépense
- Une facture d'électricité en augmentation de + 234 K€

04. Tarifs portuaires 2024

Valérie LOCTIN rappelle que les tarifs portuaires doivent chaque année être d'abord présentés en Conseil Portuaire, avant d'être soumis à l'approbation du Conseil d'Administration de la SPL SILLAGES.

Maxime GANTOIS indique que la volonté cette année est de préserver les petites unités en gelant l'augmentation de leur redevance portuaire. Les bateaux présentant -24m² de surface ne seront donc pas augmentés. Certains tarifs seront également gelés comme les frais de dossiers et les tarifs d'utilisation de la cale des corbières. Pour le reste des tarifs, une augmentation de 5% sera appliquée, augmentation permettant un rattrapage partiel de l'inflation. Les contrats fidélités seront supprimés à la suite de la fin du rattrapage mis en place sur 4 ans lors de la suppression des amodiations.

Jean-Marie PORTES ajoute que c'est un message fort envoyé aux plaisanciers du port de Canet comme aux professionnels du Pôle nautique, tous impactés par les restrictions d'eau, la montée des prix du carburant et l'inflation générale.

Après un tour de table unanime, l'ensemble des membres du Conseil Portuaire considère cette augmentation des tarifs 2024 justifiée par le contexte économique et raisonnable pour les usagers.

05. Suivi des projets & travaux

Valérie LOCTIN explique qu'une grande partie des travaux sont désormais réalisés en régie par nos équipes portuaires, qui sont très qualifiées sur l'ensemble des métiers. Cette stratégie permet des économies bien réelles en diminuant les travaux sous-traités.

Maxime GANTOIS détaille le suivi des travaux et les projets en cours.

1- Marinas

Finalisation des travaux de montée en gamme

- 476 mètres de pontons
- Clôtures et portillons avec contrôle d'accès
- + 30 anneaux
- Nouvelles passerelles : fin 2024/début 2025 pour la première

2- Projet de numérisation du port

- Mise en place d'un nouveau site internet début 2024
- Mise en place d'une application numérique en 2024
- Veille technologique sur les bornes connectées (technologie pas encore totalement mature)

3- Projet en autonomie douce

Jean-Marie PORTES explique que travailler sur des solutions pérennes pour assurer notre autonomie en eau douce sur le port est devenue une impérieuse nécessité, car les problématiques de sécheresse devraient devenir de plus en plus fortes et récurrentes à l'avenir.

Maxime GANTOIS précise l'objectif : disposer d'une autonomie en eau douce suffisante pour répondre aux besoins de l'activité professionnelle du pôle nautique et des plaisanciers du port de Canet en période de restrictions.

Le principe à l'étude est la mise en place d'une solution pérenne combinant un système de récupération, traitement et stockage des eaux de pluie de l'aire technique avec un système additionnel de production d'eau par désalinisation. Un projet de "station de collecte & de traitement" a déjà été étudié et chiffré (300 K€ dont 120 K€ de subventions). C'est donc la combinaison de ces deux technologies qui pourra nous garantir une réelle autonomie, avec une mise en place espérée avant la saison estivale 2025. En attendant, pour la saison 2024, une solution transitoire est à l'étude : station de désalinisation pour le rinçage des bateaux.

Jean-Marie PORTES informe le Conseil Portuaire que Stéphane LODA, maire de Canet et Président de la SPL SILLAGES a envoyé un courrier au préfet Thierry BONNIER pour lui demander un assouplissement de cet arrêté de crise sécheresse permettant un retour à la vie normale sur les pontons, l'aire et les quais techniques. Ce courrier argumenté par la nécessité de laver les bateaux avant l'hivernage et par les difficultés des entreprises du Pôle Nautique précise que le port de Canet a pour sa part respecté son engagement d'une baisse de la consommation d'eau sur le port de 50%.

Maxime GANTOIS remercie les acteurs du port, plaisanciers et professionnels, qui en grande majorité ont compris la situation et se sont organisés pour vivre et fonctionner le plus normalement possible malgré les contraintes imposées par l'Etat.

Tous les points de l'ordre du jour et les questions diverses ayant été abordés, le Président **Jean-Marie PORTES** lève la séance et clôture ce Conseil Portuaire du 02 octobre 2023.